

**Communauté de Communes  
Thiers Dore et Montagne**

Conseillers en exercice :  
58  
Conseillers présents :  
48  
Suppléants ayant voix  
délibérantes :  
1  
Conseillers représentés :  
7  
Total votants :  
56

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 9 NOVEMBRE 2017 A 18H30**

Séance présidée par : Tony BERNARD, Président. Date de la convocation : 2 novembre 2017

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 9 novembre 2017 à 18h30, Salle des Fêtes, rue du 11 novembre, 63250 CELLES SUR DUROLLE.

**Conseiller.e.s présent.e.s :**

Daniel LAFAY, Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Marcel BARGEON, Jean Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Catherine MAZELLIER, André IMBERDIS, Daniel BERTHUCAT, Gérard GRILLE, Jean-Louis GADOUX, Ghislaine DUBIEN, Beatrice ADAMY, Michel GONIN, Eric CABROLIER, Jany BROUSSE, Serge PERCHE, Jacques COUDOUR, Patrick SAUZEDDE, Bernard VIGNAUD, Pépita RODRIGUEZ, Patrick SOLEILLANT, Bernard GARCIA, Daniel BALISONI, Didier ROMEUF, Philippe OSSEDAT, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Serge THEALLIER, Abdelhraman MEFTAH, Nicole GIRY, Stéphane RODIER, Paul SABATIER, Gérard BAUREZ, Marie-Noëlle BONNARD, Benoit GENEIX, Jacqueline MALOCHET, Thierry DEGLON, Claude GOUILLON-CHENOT, Thierry BARTHELEMY, Farida LAÏD, Didier CORNET, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

**Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :**

Marc DELPOSEN à Christiane SAMSON  
Jeannine SUAREZ à Catherine MAZELLIER  
Aline LEBREF à Jean-Louis GADOUX  
Carine BRODIN à Claude GOUILLON-CHENOT  
Claude NOWOTNY à Abdelhraman MEFTAH  
Martine MUNOZ à Nicole GIRY  
Hélène BOUDON à Stéphane RODIER

**Conseiller.e.s absent.e.s :**

Thomas BARNERIAS  
Paul PERRIN  
Françoise SCHULZ

**Conseillères suppléantes ayant voix délibérantes :** Arlette RELIER**Secrétaire de séance :** Benoit GENEIX**Convention de participation financière aux travaux d'aménagement de voirie  
Zone de racine / Chemin de Chazeau  
DÉLIBÉRATION N° 20171109-12*****Rapporteur : Abdelhraman MEFTAH, Vice-Président*****Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;**Vu** la délibération n°20170712-7 de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne du 12 juillet 2017 décidant de définir comme d'intérêt communautaire la voirie du chemin communal de Chazeau (commune de La Monnerie le Montel) partant de la Départementale 2189 jusqu'au niveau du bassin de rétention.

Le rapporteur expose au conseil l'objet de la délibération :

Le centre logistique de l'entreprise TARRERIAS BONJEAN installé depuis fin 2016 dans la Zone d'activités de Racine occasionne une circulation quotidienne de poids-lourds sur le chemin de Chazeau qui permet d'accéder à la Départementale 2189 et à l'échangeur autoroutier Thiers-Est.

Le chemin, intégré dans le périmètre de la Zone de Racine, n'étant pas configuré pour accueillir des véhicules lourds, la Communauté de Communes a décidé de réaliser des travaux d'élargissement et de sécurisation de voirie. Il est également prévu une intervention des services du Département sur la D2189.

Le marché de travaux conclu avec la société COLAS s'élève à 48 983 €.

Il est proposé au Conseil de solliciter, auprès de l'entreprise TARRERIAS BONJEAN, une participation financière aux travaux d'aménagement d'un montant de 9 000 € HT ainsi que d'approuver la convention financière entre la Communauté de communes et l'entreprise.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** la convention financière relative à la participation de la société TARRERIAS BONJEAN aux travaux d'aménagement de voirie Zone de Racine/Chemin de Chazeau,
- **Autorise** le Président à solliciter la participation financière de la société TARRERIAS BONJEAN dont le siège est situé à Chabenty – 63250 CELLES SUR DUROLLE, d'un montant de 9 000 euros HT, sur l'émission d'un titre de recettes,
- **Autorise** le Président ou son représentant à signer ladite convention et tous les documents s'y rapportant.

TOTAL VOTANTS :	56 =	Conseillers Présents : 48	+	Représentés : 8	... Non-participation
TOTAL DES VOIX EXPRIMEES :	56 =	Pour : 56		Contre : ....	
Abstention : ...					

*Pour ampliation certifiée conforme,*  
Le Président,

Tony BERNARD,  
Maire de Châteldon